

*Crédits de un dollar*

Ce qui est tragique, ce n'est pas seulement le fait que par leur conduite, les députés de l'opposition prouvent qu'ils se mettent d'accord pour rejeter une mesure. Ils invoquent deux sortes de motifs: certains députés trouvent la mesure trop bonne et les autres la jugent trop mauvaise. Ils vont toujours aux deux extrêmes. Monsieur l'Orateur, le seul fait de faire perdre du temps à la Chambre est déjà assez tragique, mais non contents de cela, ces députés vont continuellement raconter à leurs commettants que ces mesures sont anti-démocratiques et que le gouvernement actuel se montre injuste envers eux. Non seulement ils font perdre le temps de la Chambre, mais ils conviennent de voter contre un bill à la deuxième lecture, après avoir démontré, chacun de son côté, les raisons de leur opposition.

Dans les propos que j'ai tenus à la Chambre hier sur la question de principe j'ai dit que le député de Winnipeg-Nord-Centre avait peut-être visé juste en proposant ce qui lui semble de meilleurs règlements. J'espère qu'un jour, ces règlements permettront à la Chambre de débattre les questions qui ont besoin d'y être débattues, afin qu'elle puisse se prononcer librement sur toutes les questions qui lui sont soumises durant l'année parlementaire, sans en être empêchée par l'obstruction et les pratiques dilatoires de l'opposition.

● (2020)

Le jour où le Règlement de la Chambre permettra d'expédier rapidement les travaux de la Chambre, il sera possible d'adopter une foule de méthodes différentes. Cependant, ce jour ne viendra pas par les bons offices de l'opposition. Elle adore retarder les choses. Elle n'acceptera jamais avec bon sens des dispositions qui visent à accélérer les travaux de la Chambre.

Si le chef du parti conservateur à la Chambre, qui me montre du doigt en faisant signe que non, pouvait dire honnêtement combien de temps prendra l'étude d'un bill en sachant parfaitement ce que comptent faire les députés qui se trouvent derrière lui, nous aurions alors des chances d'avancer.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Nous n'avons plus rien à faire vendredi dernier parce que vous n'étiez pas prêts.

**M. Lang:** Ils n'avaient plus rien à faire vendredi! Il suffit de vérifier les antécédents de la Chambre et ceux de l'opposition. Je demande à tous les Canadiens honnêtes de lire les discours de l'opposition, où ils pourront trouver ineptie sur ineptie, dans le seul but de retarder l'adoption d'une mesure législative et d'empêcher la Chambre de prendre des décisions sur certaines questions.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lang:** Je reconnais qu'il y a bien des cas où il est souhaitable de laisser s'écouler un certain temps entre les différentes étapes de l'étude des mesures législatives à la Chambre afin de permettre aux députés et aux Canadiens de les examiner et d'en discuter. Cependant, on devrait prévoir un système méthodique pour empêcher les députés d'abuser du temps de la Chambre en parlant de tout et de rien et surtout de choses qui n'ont rien à voir avec le fond de la mesure à l'étude, tout simplement pour faire consigner au compte rendu ce qui leur passe par la tête, que ce soit en rapport ou non avec le sujet. Celui-ci, bien entendu, donne lieu à de très larges interprétations.

[M. Lang.]

La motion de l'opposition nous montre ni plus ni moins que ses idées sont lamentables, qu'elle n'a aucune théorie fondamentale à défendre en tant que parti ni aucune proposition concrète à formuler. Cela nous le prouve plus que toute autre chose.

Si le leader du parti conservateur à la Chambre a vraiment dit que les membres de son parti étaient disposés à envisager des changements au Règlement qui permettraient au Parlement de vraiment remplir ses fonctions législatives, au lieu de permettre aux députés de l'arrière-ban de gaspiller constamment le temps de la Chambre et d'en entraver les décisions, nous serons au moins arrivés à un résultat positif et nous aurons accompli aujourd'hui une chose que cette motion ne pouvait faire, de toute évidence, et n'était jamais censée faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Friesen:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme le ministre ne parle en général qu'aux conférences de presse, ou pour faire des déclarations en dehors de la Chambre, je tiens à lui dire que je suis extrêmement soulagé de voir qu'il peut, à l'occasion, s'exprimer de manière cohérente à la Chambre, à défaut d'être toujours logique.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député a donné à la présidence l'impression qu'il voulait participer au débat. Il a coupé la parole à un des députés. Par conséquent, je donne la parole au député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin).

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, à la lecture de la motion présentée aujourd'hui par l'opposition officielle, je retiens avec un plaisir particulier les trois dernières lignes qui disent:

... et, de plus, fait échec au droit qu'a la Chambre de discuter à fond la création de nouvelles politiques et de nouveaux programmes et organismes.

Pas un seul des porte-parole du gouvernement n'a su justifier son point de vue ni présenter un seul argument à l'encontre de cette motion. J'ai écouté avec une attention particulière le ministre des Transports (M. Lang). Il n'a pas justifié une seule fois le crédit de un dollar inscrit au nom du ministère des Transports dans le budget supplémentaire.

Le député d'Eglinton (M. Sharp), le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) et le ministre des Transports ont critiqué et tourné en ridicule l'opposition officielle, en prétendant qu'elle ne présentait jamais de motions, les jours réservés à l'opposition, portant sur des questions vitales pour l'intérêt du pays. Que les porte-parole du gouvernement aient tort ou raison, c'est tout de même le rôle de l'opposition officielle de s'occuper de ces questions, et c'est à elle qu'il appartient de choisir les motions qu'elle juge bon de proposer.

Comment le gouvernement peut-il reprocher à l'opposition de ne pas y consacrer les journées qui lui sont réservées, alors qu'il a lui-même tous les autres jours de l'année pour présenter des projets de loi, des budgets et autres mesures qui concernent ces grandes questions? C'est jouer sur les mots que de reprocher à l'opposition, et particulièrement à l'opposition officielle, de ne pas discuter des grandes questions lors des journées qui lui sont réservées, alors qu'il a la possibilité de présenter tous les jours de la semaine des textes qui concernent le chômage, le logement, les pensions et toutes sortes de sujets.